

Extrait du Jésus-Christ en France

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois/article/le-21-janvier-1793-assassinat-de-louis-xvi-roi-de-france-et-de-navarre>

Louis XVI mit ses pas dans ceux du Christ dont il était le lieutenant, révélant ainsi la véritable nature de la royauté



Date de mise en ligne : jeudi 21 janvier 2016

- Chrétiens confron

çaise
anation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

«

« Le 21 janvier 1793, Louis XVI mit ses pas dans ceux du Christ dont il était le lieutenant, révélant ainsi la véritable nature de la royauté française »

»

Le 21 janvier 1793 : assassinat de Louis XVI, Roi de France et de Navarre, sur la place de la révolution, ancienne place Louis XV et future place de la Concorde. RIP.

À 10h20, sur la place de la Révolution, actuellement la place de la Concorde, le Roi de France, Louis XVI, âgé de 39 ans, est guillotiné.

Emprisonné au Temple avec sa famille depuis le mois d'août 1792, il a été condamné à la peine de mort par le tribunal révolutionnaire le 18 janvier 1793, au mépris de toutes les lois du Royaume et de toute consultation de la volonté du peuple, dont ce tribunal se réclamait. La Convention l'accuse d'être un traître à la nation. Ses dernières paroles sont :

« Français, je meurs innocent ; je pardonne à mes ennemis ; je prie Dieu que mon sang ne retombe pas sur la France »... »

Mais la fin de ses mots est occultée par le roulement de tambour annonçant son exécution. Le 16 octobre suivant, le Reine, Marie-Antoinette est à son tour guillotinée.

« Quand on relit Saint-Just et le célèbre pamphlet du Marquis de Sade, on comprend à quel point le meurtre du Roi fut un acte consciemment sacrilège, la profanation volontaire du sacre de Reims, « la messe noire de l'histoire de France », dont nous n'avons pas fini de vivre les ultimes conséquences. C'est un acte symbolique et théâtral, selon le génie de ce peuple, qui domine l'histoire de France, et s'oppose au baptême de Clovis à Reims ou l'aventure triomphale et sacrificielle de Jeanne d'Arc. Ce n'est pas une société profane qui s'est scellée dans le sang de Louis XVI, c'est une contre-chrétienté : en immolant l'Oint du Seigneur, ce peuple en tant que peuple abdiquait la haute espérance du royaume de Dieu. »

R.-L. Bruckberger, dans Dieu et la politique, p. 71

Pape Pie VI, le 17 juin 1793 :

« Le Roi Très Chrétien Louis XVI a été condamné au dernier supplice par une conjuration impie, et ce jugement s'est exécuté (...) Qui pourra jamais douter que ce Monarque ait été principalement immolé en haine de la Foi et par esprit de fureur contre les dogmes catholiques (...)

Ah ! France ! Ah ! France ! Toi que nos prédécesseurs appelaient le miroir de la Chrétienté et l'inébranlable appui de la foi ; toi qui, par ton zèle pour la croyance chrétienne et par ta piété filiale envers le Siège Apostolique, ne marche pas à la suite des nations, mais les précède toutes, combien tu nous es contraire aujourd'hui ! Ah ! Encore une fois, France ! Tu demandais toi-même auparavant un roi catholique. Tu disais que les lois fondamentales du royaume ne permettaient pas de reconnaître un roi qui ne fut pas catholique. Et maintenant que tu l'avais, ce roi catholique, c'est précisément parce qu'il était catholique que tu viens de l'assassiner !... Jour de triomphe pour Louis XVI, à qui Dieu a donné et la patience dans les tribulations et la victoire au milieu de son supplice ! »

(Allocution au Consistoire secret du 17 juin 1793 sur l'assassinat de Louis XVI)

Site source à consulter :

[le salon beige](#)

Louis XVI mit ses pas dans ceux du Christ dont il était le lieutenant, révélant ainsi la véritable nature de la royauté française

« La mort de Louis XVI eut des conséquences incalculables. Les Montagnards avaient voulu par le sacrifice rituel du Roi sur l'autel de la République fonder celle-ci par un pacte de sang et rendre impossible tout retour en arrière. La mort du Roi devait consolider définitivement la Révolution. Par ce crime rituel, la Convention dénonçait le « pacte de Reims » ; elle reniait le baptême de Clovis et l'engagement du sacre ; elle faisait table rase d'une Constitution fondée sur la transcendance ; elle rejetait la souveraineté de Dieu pour fonder une France nouvelle construite de main d'homme sur le socle des idées des Lumières. Le régicide confirmait brutalement les décisions prises par les Assemblées successives depuis l'été 1789. Les Montagnards avaient affligé le Roi du sobriquet de « Capet » qu'ils prétendaient être son patronyme. Capet est bien proche du mot latin « caput », la tête. Involontairement, les Jacobins avaient rappelé, par ce nom de dérision, ce qu'était Louis XVI : la tête du corps mystique du royaume ; cette tête qu'ils avaient voulu détruire en faisant tomber sur l'échafaud la tête de celui qui en assumait la charge. Le Roi immolé, victime consentante, avait offert sur l'échafaud sa vie en sacrifice pour que Dieu pardonne à son peuple sa révolte contre Lui. Par l'onction, le Roi sacré était tout entier sacrifié au bien du royaume. « Nous ne nous appartenons pas. Nous sommes tout entier au bien public », aimait à répéter Louis XIV. Au coeur de l'épreuve, Louis XVI avait compris ce que pouvait impliquer ce sacrifice. Il en saisit l'impérieuse nécessité et il s'y soumit. Ce roi qui ne sut pas gouverner trouva en lui la force et le courage d'aller jusqu'au bout du sacrifice. Ce fut là sa grandeur, une grandeur qui transcende son règne. Alter christus, Louis XVI mit ses pas dans ceux du Christ dont il était le lieutenant, révélant ainsi la véritable nature de la royauté française. »

Extrait de La Révolution Française de Philippe Pichot-Bravard (pp. 166-167).

Messe de requiem en la basilique royale de Saint-Denis

Ce 21 janvier 2016, dans une basilique comble, une messe de requiem a été dite à la mémoire du défunt roi martyr Louis XVI.

Avant l'homélie, très belle et digne, un message du Duc d'Anjou, Louis de Bourbon, a été lu. A l'issue de la messe, le testament du roi Louis XVI a été lu ; puis toute l'assemblée s'est dirigée dans la crypte, pour un hommage et une bénédiction individuelle sur la pierre tombale du défunt roi.

Jean-François